

*Merci de votre intérêt pour notre démarche de développement durable! Ce bulletin met en lumière quelques-unes de nos dernières réalisations. Nous vous invitons par ailleurs à consulter notre nouveau [plan d'action](#) de développement durable, qui aiguillera nos gestes jusqu'en 2015.*

*Bonne lecture!*



## Dossier spécial : Formation

# Imprimer moins, imprimer mieux



**C'est le titre d'une formation de 90 minutes qui a été offerte en septembre à l'occasion d'un projet pilote pour réduire nos impressions au bureau. Les quelque 200 employés qui l'ont suivie ont exploré des méthodes de travail à l'écran, découvert des fonctions pratiques de la suite bureautique Office et appris des trucs pour réduire le nombre de pages qu'ils impriment.**

**Le projet pilote se déroule dans la nouvelle tour de notre siège social, construite récemment pour agrandir le bâtiment. Il a débuté dès l'arrivée des occupants, au printemps dernier, afin que leurs pratiques de travail soient cohérentes avec les principes écoresponsables qui ont guidé la construction de la tour.**

### Moins d'impressions, moins d'appareils

La première phase du projet a été de réduire le nombre d'appareils d'impression dans les espaces de travail. Pour ce faire, les besoins d'impression ont été évalués avant le déménagement du personnel. Le nombre d'appareils d'impression, soit les imprimantes, les numériseurs, les photocopieurs et les télécopieurs, a pu être réduit de 55 %. Cette première étape diminue notamment les coûts d'achat et d'entretien des appareils et limitera, à plus long terme, la quantité d'appareils désuets mis au rebut.



### Pourquoi imprimer moins?

Pour réduire les dommages environnementaux et les coûts liés à l'utilisation de l'énergie, du papier et de l'encre ainsi qu'au cycle de vie des appareils d'impression (de leur fabrication à leur élimination).

**D'ici mars 2013, 50% du personnel ciblé doit avoir été formé à la prise en compte des principes de développement durable.**

Source : Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation à la démarche de développement durable

Prendre en compte les 16 principes de développement durable, c'est considérer les éléments pertinents pour réussir à maximiser les effets positifs d'une action et à minimiser ses effets négatifs. L'objectif est de bonifier l'action sur le plan social, environnemental et économique.

## De la théorie à la pratique

### Les principes de développement durable en action

Voilà déjà quelques années que nous sensibilisons notre personnel au développement durable, comme le font d'ailleurs les autres ministères et organismes. Le gouvernement provincial exige maintenant que certains employés soient formés à prendre en compte les 16 principes de développement durable dans leurs activités. Guidés par le principe **Partenariat et coopération intergouvernementale**, nous avons donc uni nos efforts à ceux des six autres membres du Centre d'expertise des grands organismes pour concevoir une formation, qui sera graduellement offerte à partir de l'automne.

La formation sur la prise en compte des principes comprend un volet théorique et un volet pratique. Le premier volet est constitué d'une animation interactive sur la démarche de prise en compte et d'une capsule informative sur les principes. Il est accessible dans l'intranet et se fait de façon autonome par les participants. Le second volet se déroule en groupe et consiste à faire la démarche de prise en compte pour un projet nouvellement démarré. Le personnel ciblé sera donc formé au fur et à mesure que de nouveaux projets débiteront dans notre organisation.



### Acheter écoresponsable, une volonté qui se concrétise

Pouvons-nous acheter des produits contenant plus de matières recyclées, moins de matières dangereuses ou consommant moins d'énergie? Quelles sont les certifications qui garantissent qu'un fournisseur potentiel est une bonne entreprise citoyenne? Ce sont quelques-unes des questions que nous nous posons désormais avant d'acquiescer les biens nécessaires à nos activités.

Animés par la volonté d'accroître notre part d'acquisitions écoresponsables, nous avons élaboré un outil évolutif pour aiguiller nos acheteurs. Notre guide d'approvisionnement responsable répertorie les différents critères de développement durable pouvant être intégrés à nos appels d'offres. Depuis sa parution, en août 2011, des critères écoresponsables ont notamment été utilisés pour l'achat d'imprimantes spécialisées. Cette initiative agit comme levier sur le secteur privé, incité à se conformer à nos exigences.



### Un effort collectif pour un effet considérable

« Contribuez au *Challenge* vélo-boulot en venant travailler à vélo, en patins ou à pied et nous doublerons vos efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en finançant la plantation d'arbres dans le Nord québécois. » Voilà le message que nous avons lancé au personnel en mai dernier, alors que commençait notre 3<sup>e</sup> *Challenge* vélo-boulot. À la fin du défi, le 30 septembre dernier, les 44 participants avaient parcouru plus de 28 000 km sur les routes de Québec, de Montréal, de Rimouski, de Baie-Comeau et de Val D'or. Nous avons donc financé la plantation de 43 arbres auprès de l'organisme Carbone boréal de l'Université du Québec à Chicoutimi! Ces arbres purifieront l'air de 6 tonnes de gaz à effet de serre, soit la quantité que les participants auraient générée s'ils avaient utilisé leur moyen de transport habituel. Bravo aux participants!

# Des conducteurs de véhicules lourds exemplaires

Depuis janvier 2011, tout conducteur peut faire valoir son bon comportement sur le plan de la sécurité routière en s'inscrivant au Programme d'excellence des conducteurs de véhicules lourds. Actuellement, ils sont plus de 250 à avoir obtenu le niveau Or, Argent ou Bronze! Vous pouvez d'ailleurs consulter la liste des conducteurs exemplaires dans notre site Web.

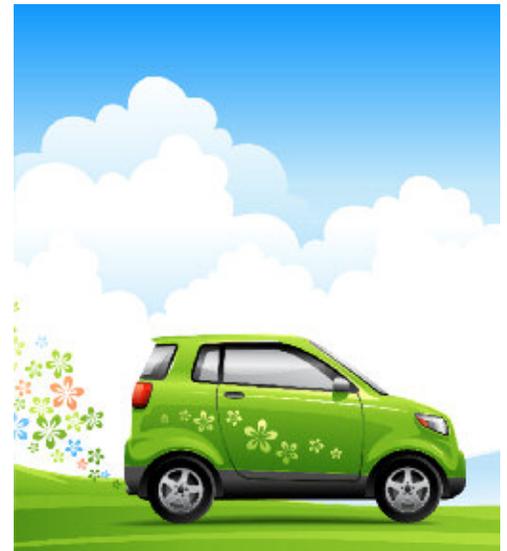
En misant sur la valorisation, nous souhaitons susciter un véritable engagement à contribuer à la sécurité routière. Ainsi, ce programme est un bel exemple d'application du principe de développement durable **Participation et engagement**.

Nous avons aussi mis ce principe de l'avant lors de l'élaboration du Programme. Il a en effet été conçu avec notre comité consultatif sur l'évaluation des propriétaires, des exploitants et des conducteurs de véhicules lourds, qui



regroupe divers acteurs de l'industrie du transport. Notre programme d'excellence est donc le fruit d'une vision concertée, ce qui favorisera sa durabilité et sa reconnaissance dans le milieu.

Le Québec est la première administration nord-américaine à avoir mis en place une politique d'évaluation et un programme d'excellence destinés aux conducteurs de véhicules lourds.



## Du véhicule vert à l'écoconduite

Saviez-vous que nos ingénieurs aident à élaborer des lois, des règlements et des normes entourant les « véhicules verts », comme les véhicules au propane, les véhicules à essence convertis à l'électricité et les véhicules à basse vitesse? Étiez-vous au courant que notre cours de conduite fait la promotion de l'écoconduite? Et que notre vision en la matière comprend une dimension sociale incontournable, puisque l'écoconduite implique des valeurs et des attitudes qui ont des effets positifs sur la sécurité routière?

La semaine thématique « Du véhicule vert à l'écoconduite » en a fait découvrir encore plus à notre personnel sur nos activités et nos orientations en matière de transport responsable. Du 19 au 23 septembre, cinq articles rédigés par nos ingénieurs et nos spécialistes en sécurité routière ont été diffusés dans l'intranet. Un jeu-questionnaire était par la suite accessible pour tester les connaissances acquises. Nos experts ont également animé des kiosques au siège social. D'abord créée dans une optique de protection de l'environnement, cette semaine thématique a finalement aussi rejoint les principes de développement durable **Accès au savoir et Santé et qualité de vie!**

## Capsule de conduite responsable

Pour les courts trajets, ne prenez pas le volant. Vous contribuerez à la fois à la sécurité routière, à l'efficacité énergétique et à la protection de l'environnement.



## Performance énergétique exceptionnelle

Nous avons terminé la construction d'une tour de bureaux pour agrandir notre siège social au printemps dernier. Dans une optique de développement durable, le nouveau bâtiment a été conçu pour être hautement efficace sur le plan énergétique. Ressources naturelles Canada a d'ailleurs récemment confirmé que la tour consomme 44,6 % moins d'énergie qu'un bâtiment standard. Cette performance conduira à des économies de l'ordre de 78 000 \$ par année!